



LÉVIS S'EMPLOIE À GRANDIR!

Un emploi pour toi!



*L'été prochain,
joins-toi à
l'équipe de la
Ville de Lévis!*

PROGRAMME CAMP DE JOUR

COORDONNATRICE/COORDONNATEUR

La personne titulaire du poste est responsable d'assurer le bon déroulement des activités sur un ou plusieurs parcs. Elle doit planifier, coordonner, diriger et contrôler toutes les activités relatives au programme Camp de jour. Elle doit participer au processus de sélection, coordonner, encadrer, soutenir et observer le travail des responsables de parc, ainsi que de toute l'équipe d'animation.

Date limite : au plus tard le 15 janvier 2017

COORDONNATRICE/COORDONNATEUR DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES OU AYANT DES BESOINS D'ENCADREMENT PARTICULIERS

La personne titulaire du poste doit planifier, coordonner, diriger et contrôler toutes les activités relatives au service d'intégration du programme Camp de jour. Elle est responsable d'assurer l'intégration des personnes vivant avec un handicap ou ayant des besoins d'encadrement particuliers dans tous les parcs. Elle doit participer à la sélection, coordonner, encadrer, soutenir et observer le travail des responsables à l'intégration et des animatrices accompagnatrices et des animateurs accompagnateurs.

Date limite : au plus tard le 15 janvier 2017

COORDONNATRICE/COORDONNATEUR À L'ANIMATION

La personne titulaire du poste doit coordonner, diriger et contrôler les activités relatives à l'animation, à la sécurité et à la propreté sur les sites d'animation. Elle doit coordonner, soutenir et observer le travail du responsable à la formation jeunesse et des animatrices spécialisées et des animateurs spécialisés dans l'organisation et la réalisation des activités. Elle est responsable d'évaluer la qualité de l'animation sur les parcs ainsi que la sécurité et émettre des recommandations au personnel. Elle doit participer à la sélection, coordonner, encadrer, soutenir et observer le travail des animatrices spécialisées et des animateurs spécialisés.

Date limite : au plus tard le 15 janvier 2017

RESPONSABLE DE PARC

La personne titulaire du poste doit assister la coordonnatrice ou le coordonnateur dans ses tâches de planification, d'organisation, de direction et de contrôle. Elle doit encadrer, soutenir et observer le personnel d'animation et s'assurer de la sécurité ainsi que de la qualité de l'animation. Elle doit assurer le service à la clientèle sur le parc.

Date limite : au plus tard le 22 janvier 2017

RESPONSABLE À LA FORMATION JEUNESSE

La personne titulaire du poste doit assister la coordonnatrice ou le coordonnateur à l'animation dans ses tâches de planification, d'organisation, de direction et de contrôle. Elle doit agir comme personne ressource auprès des équipes d'animation, les soutenir et s'assurer de la constance dans l'animation. Elle doit participer à l'élaboration et à la réalisation de la semaine de la valorisation. Elle doit s'approprié, offrir et faire des recommandations sur le programme de formation d'apprenti-animateur.

Date limite : au plus tard le 22 janvier 2017

RESPONSABLE À L'ACCOMPAGNEMENT

La personne titulaire du poste doit assister la coordonnatrice ou le coordonnateur à l'accompagnement dans sa tâche de planification, d'organisation, de direction et de contrôle. Elle doit participer au processus de jumelage des enfants et agir comme une personne ressource auprès de l'équipe d'animation et d'accompagnement, les soutenir et s'assurer de la constance dans l'intégration des enfants.

Date limite : au plus tard le 22 janvier 2017

ARTS ET CULTURE

GUIDE INTERPRÈTE

La personne titulaire du poste recevra une formation des plus enrichissantes sur l'histoire de la Ville de Lévis et son patrimoine maritime. Ensuite, elle aura pour mandat d'accueillir les visiteuses et visiteurs du Lieu historique national du chantier A.C. Davie et de leur faire découvrir ce magnifique site aux milles et un secrets ainsi que la nouvelle exposition permanente !

Date limite : au plus tard le 27 janvier 2017

Soumettez votre candidature sur le portail de recrutement en ligne de la Ville de Lévis, accessible au ville.levis.qc.ca/emplois.

www.ville.levis.qc.ca/emplois

Collecte des matières résiduelles

Info-collecte :  418 835-8225

Récupération des arbres de Noël

La Ville de Lévis déchiquette et transforme en compost tous les arbres de Noël apportés dans ses lieux de dépôt, ainsi que ceux ramassés par les scouts dans certains secteurs de la Ville. À l'exception de l'écocentre de Lévis, les points de dépôt sont accessibles en tout temps du **2 au 29 janvier**. Quant à la collecte de porte en porte des scouts, elle a lieu le premier samedi du mois de janvier, soit le 7.

COLLECTE DE PORTE EN PORTE PAR LES SCOUTS

Le samedi 7 janvier 2017, de 8 h à 17 h, des scouts feront la collecte des arbres de Noël dans la plupart des rues des secteurs suivants : **Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Romuald et Saint-Jean-Chrysostome**. Les arbres doivent être placés en bordure de la voie publique avant 8 h le samedi matin. Une contribution volontaire est demandée afin de soutenir les activités des scouts.

Notez que malgré la bonne volonté des scouts, il se peut que certaines rues soient oubliées. Dans ce cas, vous pourrez vous départir de votre arbre dans l'un des points de dépôt ou à l'écocentre de Lévis.

POINTS DE DÉPÔT D'ARBRES DE NOËL

Du 2 au 29 janvier 2017

Arrondissement de Desjardins

- 1060, rue Saint-Omer, secteur Lévis
- 6, rue Raymond-Blais, secteur Lévis
- 75, route Mgr. Bourget, secteur Lévis
- Écocentre de Lévis, 3443, rue de Vulcain, secteur Lévis
- 344, rue Thomas-Wilson, secteur Pintendre

Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est

- 470, 2^e Avenue, secteur Saint-Romuald
- 960, rue Pierre-Beaumont, secteur Saint-Jean-Chrysostome
- 8001, avenue des Églises, secteur Charny (accès par la rue Maréchal-Joffre)
- 658, rue Saint-François, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville

Arrondissement de Desjardins

- 1060, rue Saint-Omer, secteur Lévis
- 6, rue Raymond-Blais, secteur Lévis
- 75, route Mgr. Bourget, secteur Lévis
- Écocentre de Lévis, 3443, rue de Vulcain, secteur Lévis
- 344, rue Thomas-Wilson, secteur Pintendre

Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

- 1325, rue de Saint-Denis, secteur Saint-Rédempteur
- 4044B, route des Rivières, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon
- 550, de la Sorbonne, secteur Saint-Nicolas
- 1252, des Pionniers, secteur Saint-Nicolas (parc Jean-Dumet)

Après le 29 janvier 2017

Après le 29 janvier, pour vous départir de votre sapin de Noël, vous devrez vous rendre à l'écocentre de Lévis au 3443, rue de Vulcain.

